

LE CANADA

Ottawa, 12 Novembre 1883

QUESTIONS MUNICIPALES

La cour de Révision pour les cotisations municipales, composée de M. Pêchevin Chabot, président, et de MM. les échevins McDougal, Gordon et Brown siègera, ce soir, au conseil de ville. Plusieurs causes importantes devront y être décidées. A la séance de mercredi dernier sept causes ont été décidées.

Sur demande de M. John Heney, une réduction de \$100 a été faite dans l'évaluation de sa propriété, lot 18, rue Albert, et une réduction de \$500 dans celle de la propriété de M. le capitaine Bowie, évaluée à \$5,200. L'appel du capitaine Bowie au sujet des propriétés de la compagnie de navigation, a été rejeté.

L'appel fait par M. Pêchevin Chabot aux autres villes de la province d'Ontario, de s'unir à la ville d'Ottawa pour demander à la prochaine session de la législature provinciale un amendement à l'acte municipal à l'effet de donner droit d'imposer une taxe sur le revenu des banques, institutions financières, compagnies de prêts, etc., reçoit d'un grand nombre de villes un accueil favorable. Le conseil de ville de Brockville a passé une résolution très forte en ce sens, et des lettres approuvant le projet ont été adressées à M. Pêchevin Chabot par le conseil de London et autres villes.

A Toronto on s'occupe du vote des femmes. Nos lecteurs se rappellent que cette question a été soulevée dernièrement dans le conseil de ville d'Ottawa par MM. les échevins McDougal et Chabot.

Une députation composée de MM. les échevins McDougal, Chabot, McCuaig, et de M. l'ingénieur Surtees, est allée auprès de l'honorable ministre de l'Intérieur, M. Macpherson, et auprès de sir Hector Langevin, pour traiter avec le gouvernement la question d'accorder à la ville le droit d'utiliser le carré Anglesea pour la construction de manufactures. La députation a fait voir au gouvernement l'importance de cette demande, et les honorables ministres ont promis de donner à la question toute l'attention qu'elle mérite.

LETRE DE QUEBEC

Samedi soir, 10 nov. 1883.

J'ai peu de nouvelles à vous transmettre aujourd'hui. L'élection de Lévis occupe presque toute l'attention du public, mais je ne vois pas trop ce que je pourrais vous en dire qui puisse intéresser vos lecteurs. Les orateurs des deux partis inondent le comté comme dans toutes les élections, et se disent force gros mots. Quant à l'issue de la lutte, elle ne paraît pas douteuse, car la division qui règne dans les rangs libéraux facilitera beaucoup le succès de M. Roy.

Mais laissons de côté l'élection de Lévis et disons quelques mots du chemin de fer de Québec au lac St-Jean. M. J. G. Scott, secrétaire de la compagnie du chemin de fer du lac St-Jean vient d'arriver d'un voyage sur la ligne, et il rapporte des détails intéressants. On ne se fait pas d'idée, me disait-il, il y a

quelques jours, de l'étendue et de la richesse des terres de la vallée du lac St-Jean, où il y a place pour un million d'habitants.

Les travaux de construction du chemin avancent rapidement. Les rails sont maintenant posés jusqu'au lac Cimon, et les travaux de terrassement sont poussés au-delà de ce lac avec toute l'activité possible. L'ouvrage n'y est pas facile cependant. Il y a des coupes énormes à faire dans le roc; on calcule qu'il faudra enlever cinquante mille verges cubes de roc sur cette deuxième section. Ceux qui connaissent la première section sur laquelle on a enlevé cinq mille verges, peuvent se faire une idée de ce chiffre.

Aussi l'entrepreneur M. Bemer a-t-il cru devoir employer les pelles et forets à vapeur.

La pose de la pierre angulaire du nouveau Palais Législatif se fera, mercredi prochain, à deux heures de l'après-midi, par l'honorable M. Mousseau. On pense que l'honorable premier ministre prendra la parole en cette circonstance, ainsi que plusieurs autres orateurs distingués. La cérémonie promet d'être des plus imposantes.

FRANCOEUR.

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE

Aujourd'hui, à midi, une députation de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa, s'est rendue auprès de Son Excellence le gouverneur-général pour lui présenter l'adresse que nous publions. Madame la marquise Lansdowne a assisté à la présentation de l'adresse qui a été lue par le vice-président de l'Institut, M. Stanislas Drapeau.

Après la lecture de l'adresse et la réponse de Son Excellence, Lord et Lady Lansdowne ont conversé pendant quelques instants avec les membres de la députation, qui se sont ensuite retirés enchantés de la réception cordiale qui leur a été faite.

Voici l'adresse et la réponse de Son Excellence.

A Son Excellence le marquis de Lansdowne etc., Gouverneur Général du Canada.

EXCELLENCE.

La Société Saint Jean-Baptiste d'Ottawa se fait un agréable plaisir de saluer, à son arrivée dans la capitale, le premier représentant de Sa Majesté, et de faire ressortir le sentiment de loyauté qu'il l'a animée en tout temps depuis sa fondation. Comme la plus ancienne des sociétés de ce genre en Canada, elle réunit sous sa bannière l'élément Canadien-français, toujours si attaché aux saines traditions et au respect des lois.

C'est, de plus, un bonheur pour la Société de retrouver dans la famille de Votre Excellence une origine qui la rapproche en quelque façon du chef de l'Etat, et elle aime à croire que Votre Excellence et sa digne compagne voudront bien recevoir à l'occasion de notre visite actuelle l'assurance de notre attachement très respectueux et très dévoué.

Puisse les années que Vos Excellences passeront parmi nous être heureuses et prospères; chacun des membres de la Saint-Jean-Baptiste s'efforcera de les rendre telles, afin que notre souvenir se conserve durable dans vos cœurs.

BENJAMIN SULTE, Président.

STANISLAS DRAPEAU, Vice-président.

RÉPONSE DE SON EXCELLENCE

J'accepte avec le plus grand plaisir les gracieuses salutations que vous avez bien voulu m'offrir, ce matin, de la part de la société St-Jean-Baptiste d'Ottawa.

Depuis mon arrivée j'ai reçu des

preuves éclatantes de la loyauté qui anime les sujets canadiens de notre illustre Souverain.

Cette loyauté, messieurs, j'ai la conviction que vous la partagez du fond de l'âme. Je vous sais dévoués à la personne de sa Majesté, fidèles aux sentiments dont vous avez hérité de vos pères, et plein de respect pour le système politique sous lequel votre pays a fait des progrès si remarquables et qui lui permettent un avenir si magnifique.

Messieurs, vous avez eu la bonté de me parler de l'origine de ma famille qui me rapproche en quelque sorte des habitants canadiens de la race française. J'aime à croire que vous ne me regardez pas comme impropre à la position élevée à laquelle je me trouve appelé parce qu'il coule dans mes veines quel que goutte de sang français.

Et cependant, messieurs, je suis sûr que rien n'est plus loin de votre pensée comme de la mienne que de trop appuyer sur la différence de race qui vous distingue de vos compatriotes canadiens. Vous êtes attachés—comment ne le seriez-vous pas—à vos traditions héréditaires. Vous vous unissez pour les œuvres utiles et charitables, mais votre fidélité sous ces rapports ne vous a pas obligés à poursuivre une politique isolée ou égoïste, ni de faire tort à la fraternité indissoluble qui doit relier tous les sujets canadiens de la Reine, quelle que soit leur race ou leur origine, une fraternité, messieurs, qui est fondée sur votre dévouement pour la patrie canadienne que vous avez su créer pour vous mêmes et dont vous avez bien le droit d'être fiers.

Messieurs, je vous remercie au nom de la Marquise pour les paroles hospitalières dont vous vous êtes servis à son égard, nous garderons tous les deux le meilleur souvenir de l'excellent accueil que nous a accordé votre honorable et bienfaisante Société.

L'adresse était écrite sur parchemin et enluminée avec beaucoup d'art par M. Gustave Smith.

PETITES NOTES

L'honorable M. A. Ross, le nouveau trésorier pour la province d'Ontario, a été élu par acclamation, samedi, dans le comté de Huron ouest.

Le sacre de Monseigneur Carberry, dominicain, comme évêque de Hamilton, a eu lieu, hier, à Rome. Son Eminence le Cardinal Howard officiait assisté par Monseigneur l'évêque de Kingston.

Un nommé Alfred Johnston, de Boston, vient d'être condamné à douze années de pénitencier par la cour du comté de York, N. B. pour assassinat meurtrier sur la personne d'une jeune fille pendant le mois de septembre dernier.

Le toit, les murs intérieurs, les colonnes de pierre et de fer de la nouvelle aile sud du capitol de Madison, Wisconsin, se sont écroulés. M. Higgins et M. Eger, Madison, ont été tués instantanément; D. W. Jones, maître maçon, Milwaukee, est mourant. Jas. Domel, Madison, a eu les deux jambes cassées et succombera probablement à ses blessures.

Plusieurs autres personnes ont été blessées grièvement.

Scipio, N. Y., 1er Déc. 1879

Je suis le ministre de l'église baptiste ici, et en même temps médecin gradué. Je ne pratique que dans ma famille, et je donne des consultations dans plusieurs maladies chroniques. Il y a un an j'ai fait prendre vos Amers de Houblon à ma femme qui est alors sous les soins des meilleurs médecins d'Albany depuis plusieurs années. Les Amers de Houblon l'ont guérie des différentes maladies dont elle souffrait. Tous deux aujourd'hui nous recommandons vos Amers à nos amis dont plusieurs ont été guéris par leur usage.

Rév. E. R. WARREN.

Cour—La cour de Division siègera demain.

UNE MESURE UTILE

Les lecteurs de votre journal, M. le rédacteur—le seul journal français de la vallée de l'Ottawa—les amis de la colonisation et le public en général apprendront avec plaisir que le cabinet Mousseau vient d'inaugurer une mesure importante pour le progrès de la colonisation. A la demande du député pour le comté d'Ottawa, le Dr Duhamel, le département des terres de la couronne fait faire actuellement une inspection des lots non vendus et même des lots non patentés, dans la vallée de l'Ottawa.

Le rapport de cette inspection sera déposé au département des terres, à Québec, chez les agents et au bureau des directeurs de la société de colonisation du diocèse d'Ottawa.

Le gouvernement fait faire une inspection minutieuse qui fera connaître les terrains agricoles, miniers et forestiers. Le rapport indiquera la qualité de la terre dans toutes les parties des lots, les différentes espèces de bois, leur qualité et quantité sur chaque lot, autant que possible, les accidents de terrains, vallées, côtes, montagnes, lacs rivières et autres cours d'eau, puits, etc., etc., la distance de l'église, du moulin, du marché, des chemins de fer, le prix par acre suivant la valeur réelle des lots. Nous n'aurons pas à attendre des mois et des années pour voir les résultats pratiques de cette œuvre désirable, car, grâce à la méthode adoptée pour son exécution, elle sera terminée avant le 1er janvier prochain.

Il y a un inspecteur pour chaque township, un homme familier avec les lots, pour faciliter et accélérer la besogne.

Le rapport très complet de cette inspection sera déposé au département des terres, à Québec, au bureau des agents et aux bureaux des sociétés de colonisation. Il sera pour les nouveaux colons et pour le gouvernement d'une utilité indispensable.

Le département des terres, les agents, les bureaux de colonisation, par ce moyen seront en état de donner tous les renseignements possibles aux colons, au lieu qu'ils avaient coutume jusqu'à aujourd'hui d'aller courir dans le bois, à l'aventure, perdre beaucoup de temps et faire des dépenses au-dessus de leurs moyens, pour se choisir des lots convenables et souvenant sans autre résultat que le découragement.

Un autre résultat, ce sera d'empêcher des spéculateurs de prendre des lots, sans avoir l'intention de les défricher, et par pure spéculation, au détriment du gouvernement et des colons de bonne foi.

Ces spéculateurs prennent des lots, à divers endroits, dans les riches et fertiles vallées où la colonisation est en voie de progrès, ils les défrichent et attendent que des colons de bonne foi viennent prendre des lots voisins de leurs, qu'ils aient fait considérablement du défrichement, ouvert des chemins et beaucoup d'autres améliorations. Les lots de ces spéculateurs, sans être améliorés, en aucune manière, acquièrent, par le fait du défrichement des lots voisins une valeur considérable au dépens de la misère, des privations et du rude labeur des colons de bonne foi.

Le gouvernement, par cette inspection, sera en position de remédier à cet abus. Les détenteurs de lots dans de telles conditions, seront mis en demeure de remplir dans un certain délai les conditions de vente exigées par la loi, et à défaut de conformité à ces conditions la vente de tels lots sera annulée. C'est le seul moyen pour le gouvernement d'être juste envers les colons de bonne foi, et de favoriser la colonisation.

Quand cette nouvelle mesure sera connue de la population des villes et des vieilles campagnes du Bas-Canada et même de nos compatriotes des Etats-Unis, il y a tout lieu de croire que la colonisation, dans la vallée de l'Ottawa prendra un nouvel élan avantageux à toute la Puissance.

—Communiqué.

Départ — Madame Langtry est partie, ce matin, pour l'ouest.

DECES.

Hier matin, à Ottawa, à l'âge de 55 ans, madame O'Farrell, épouse de W. M. O'Farrell, gardien du musée géologique, rue Sussex. Un service aura lieu demain matin, à la basilique, et le corps sera transporté ensuite à Montréal par le chemin de fer Canada et Atlantique.

Perte et Gain

CHAPITRE I.

"Il y a un an je souffrais d'une fièvre bilieuse."

"Mon médecin déclara que j'étais guéri, mais j'eus une rechute avec des douleurs terribles dans le dos et les côtes, et je devins si mal que

Je ne pouvais pas remuer!

J'amaigris!

De 228 livres je tombai à 120. Je prenais des remèdes pour le foie, mais sans succès. Je ne croyais pas avoir plus de trois mois à vivre. Je commençai à prendre des Amers de Houblon. Immédiatement mon appétit revint, les douleurs me quittèrent, et après avoir bu quelques bouteilles, j'étais non seulement aussi sain qu'un souverain, mais je pesais plus qu'apparavant. Je dois la vie aux Amers de Houblon."

Dublin, 6 juin 1881. R. FITZPATRICK. COMMENT DEVENIR MALADE.—Exposez-vous au froid la nuit et le jour; mangez beaucoup sans prendre d'exercice; travaillez trop sans prendre de repos; soyez continuellement sous les soins du médecin; prenez tous ces vils remèdes à bas prix annoncés partout, et alors vous aurez besoin de savoir "comment devenir en bonne santé?" ce à quoi on peut répondre en quatre mots: Prenez les Amers de Houblon.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

"Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrance atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs se ressaisirent et en fin d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool et du vinaigre, du Brandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre amers et liniment d'huile. C'est le remède qui a donné les meilleurs résultats. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant tenu aux pharmacie pour quoi ils ne garantissent pas ce remède: "Eh bien, me répondit-il, nous ne savions pas que ce remède avait autant de valeur." Is ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis ils en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre, vu que l'on parlait déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et détendre les nerfs. J'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'en envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur.

Permettez moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre amers et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec les meilleurs résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médecin donne son entière approbation à ce remède.

Votre tout dévoué, Rev. D. GOODE, Pembroke, N. H.

—Les McGale etc.—25

Comm. justice a tion de de Ham damnée ticide.

St-An let, de chanté l. M. Pabl l'abbé H huitaine Ste-Ann

Cher M sir à recou les rhumes des pomm adultes, c a dans succès. maison, famille de bien les s ra de son

De réu arpenteur Ouest o million compte M. Dum a ouvert

Indice frais, an propriété soune sa ne," com poude é

Conda Veitty a rue Que chs. S. pardessus Buck'y, sonnier pable, a de prison

Massac épouvan Ottawa. boisson lité si ex quois qu et M. Par toujours

—510 l'age, 1 s fait.—25

Voyage grand n geurs de Ottawa,

Dr Sey tions, les de l'estor une cuil du Dr Se

Ste-Céc paratifs au couve la semai

Terrible venant à 2 prix, 25 c Dalhousie tillon grat

Bazar— St Joseph semaines

Chapel a été not

—Les McGale etc.—25

Conseil Carleton midi.

Envoyez meilleure chez N. A.

Te min la rue W que term

Effets d né plusieurs nuit derri

Papier TAPISSI et seront TANT, c 455, rue

Dernier la ligne on fait medi.

—510 l'age, 1 s fait.—25

Voyage grand n geurs de Ottawa,

Dr Sey tions, les de l'estor une cuil du Dr Se

Ste-Céc paratifs au couve la semai

Terrible venant à 2 prix, 25 c Dalhousie tillon grat

Bazar— St Joseph semaines

Chapel a été not

—Les McGale etc.—25

Comm. justice a tion de de Ham damnée ticide.

St-An let, de chanté l. M. Pabl l'abbé H huitaine Ste-Ann

Cher M sir à recou les rhumes des pomm adultes, c a dans succès. maison, famille de bien les s ra de son

De réu arpenteur Ouest o million compte M. Dum a ouvert

Indice frais, an propriété soune sa ne," com poude é

Conda Veitty a rue Que chs. S. pardessus Buck'y, sonnier pable, a de prison

Massac épouvan Ottawa. boisson lité si ex quois qu et M. Par toujours

—510 l'age, 1 s fait.—25

Voyage grand n geurs de Ottawa,

Dr Sey tions, les de l'estor une cuil du Dr Se

Ste-Céc paratifs au couve la semai

Terrible venant à 2 prix, 25 c Dalhousie tillon grat

Bazar— St Joseph semaines

Chapel a été not

—Les McGale etc.—25

Comm. justice a tion de de Ham damnée ticide.